



LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

22 place du Salin - 31000 TOULOUSE

Tél.-rép.-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org

Sites : www.amisdelaterre.org & <http://amisdelaterremp.free.fr>

LA FEUILLE VERTE

Avril-Mai 2010

n°220

ATTENTION : la **réunion mensuelle** des Amis de la Terre du **mardi 27 avril** aura lieu exceptionnellement à la **Médiathèque José Cabanis (métro Marengo)** à 20h30'

Agroforesterie : Produire avec les arbres pour une agriculture différente

Par l'association *Arbres et Paysages d'Autan*

L'« agroforesterie » est le mélange d'agriculture et de forestier. Il s'agit de combiner deux types de productions sur une même parcelle :

- une production agricole : culture, bétail, prairie, ...
- une production forestière : bois d'oeuvre, bois de chauffage, fruits, ...

Jusqu'à ce jour, les associations de « planteurs de haies » oeuvraient pour la replantation de haies autour des parcelles agricoles, au bord des routes. La mise en oeuvre de l'agroforesterie vient en complément de ces actions et réintroduit l'arbre au sein même des parcelles agricoles. Des financements européens et régionaux devraient venir aider les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans l'aventure. "

Redonner une place à l'arbre rural...une disparition rapide mais pas irréversible

En un siècle, le nombre d'arbres de plein champ en France a été divisé par 3 ; le bocage par 4.

L'arbre isolé gênait le passage des machines, la haie empêchait l'agrandissement des parcelles.

La modernisation du machinisme, le remembrement de 15 millions d'hectares depuis 1945, et la disparition progressive des petites exploitations au profit d'exploitations géantes et la simplification des assolements sont les principales causes de ce déclin.

L'agriculture et les paysages agricoles ont changé. L'efficacité à court terme des engrais chimiques a fait oublier que l'arbre protège et fertilise les sols... L'énergie facile et bon marché du pétrole a remplacé les stères de bois.

Arbres ou cultures, faut-il choisir ?

Les systèmes agroforestiers traditionnels, dont certains remontent à l'Antiquité, nous apportent une certitude : arbres et agriculture sont complémentaires.

Contrairement à une idée reçue, beaucoup d'agriculteurs souhaitent redonner une place aux arbres champêtres sur leur exploitation. Les motivations sont à la hauteur des nouveaux enjeux de l'agriculture : maintenir la fertilité des sols, renforcer la lutte biologique, diversifier les revenus de l'exploitation, réduire les intrants...

Dans le Dauphiné, les nuciculteurs cultivent entre les noyers depuis l'époque des Romains

Les près vergers normands qui réunissent pommiers et vaches sont l'image même de la campagne bucolique

Des arbres à leur place

L'agroforesterie d'aujourd'hui s'inspire de celle d'hier, mais s'adapte aux contraintes des exploitations modernes : rangées d'arbres espacées en fonction de la taille des engins agricoles, variété dans le choix des arbres, ...

Inventer, créer, modeler ...

Depuis 20 ans, plusieurs équipes de recherche étudient le fonctionnement des associations agroforestières et proposent des systèmes innovants, productifs et rentables. Redécouvrir l'arbre comme facteur de production, investir dans un capital pour le futur à moindre coût, répondre à des enjeux agro-environnementaux forts, rechercher des cultures adaptées aux arbres, il existe mille et une agroforesteries à imaginer et à mettre en place.

Produire plus en agroforesterie

L'association arbres- cultures est plus productive qu'un assolement agriculture forêt !

Lorsque l'on compare l'agroforesterie à un assolement où on sépare les cultures d'un côté et les arbres de l'autre, la production de biomasse est de 10 à 60 % supérieure.

Un exemple : pour des parcelles de peupliers et de céréales, l'INRA a montré qu'une exploitation de 100 ha en agroforesterie produira autant de bois et de grain qu'une exploitation de 140 ha cultivant d'une part des céréales et d'autre part des peupliers.

L'arbre rural au cœur de la biodiversité

L'arbre modifie et diversifie le microclimat, (température, humidité, vent, luminosité...) ce qui favorise des communautés vivantes variées.

Les lignes d'arbres abritent souvent des auxiliaires qui pourront intervenir plus efficacement en cas d'attaques de ravageurs de cultures.

Vers un équilibre des sols

Par leurs racines profondes les arbres remontent des éléments nutritifs issus des horizons profonds et en particulier le la roche mère.

Les arbres créent un filet racinaire

Les alignements d'arbres fonctionnent comme des diguettes et limitent le ruissellement. Ce terrassement crée des zones d'infiltration le long des lignes d'arbres et freine l'érosion de surface

Pour en savoir plus, nous vous invitons :

Le mardi 27 avril à 20h30'

A la médiathèque José Cabanis (métro Marengo)

L'agroforesterie : pour une agriculture durable par l'association « Arbres et Paysages d'Autan »

Tri, Recyclage, Compostage etc

des contacts utiles dans ce domaine (non exhaustifs) :

midipyrenees@amisdelaterre.org (réfèrent : Dominique Gilbon)

asso.elementaire@gmail.com : gobelets réutilisables événements

contact@la-glanerie.asso.fr : recyclerie (recycler, réutiliser)

www.associationtri.org : trier ses déchets ménagers

anethon@laposte.net : évacuation toilettes sèches en ville

s.pourcel@uminate.asso.fr www.festivaldelaterre.org

cedric@friture.net

hemat.v@arpe-mip.com

infoboues@bouesducon.org : boues des stations d'épuration

contact@mitsa.fr : couches textiles lavables

Action-Environnement 7 rue de l'Auvergne 12000 Rodez

Projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Toulouse-Bordeaux « LGV »

Par Marc Saint Aroman

Précision préalable : ce projet consiste à construire une ligne supplémentaire Toulouse-Bordeaux qui doublerait l'actuelle.

Les riverains de la future LGV du Nord toulousain se voulaient conciliants, contrairement à ceux du reste du tracé, essentiellement à cause d'une autre lutte récente qui leur avait permis d'écarter l'aéroport. (Pourtant des documents de décembre 2009 montrent que, pour les aménageurs, ce serait TGV ET Aéroport...). A l'heure de la rédaction de ces lignes, les riverains hésitent entre radicalisation et conciliation.

Aspect financier : Comment un pays comme la France, avec une dette publique de 144,8 milliards d'euros fin septembre (77.6 % du PIB), peut-il envisager de réaliser des infrastructures de plusieurs milliards d'euros réservées à quelques personnes pendant que la crise financière actuelle montre une urgence totale pour des millions de français ?

Sur le plan financier toujours, une étude montre que le transfert des « voyageurs-grande ligne » vers un secteur TGV séparé, financé par des fonds privés servant ces intérêts privés, aura comme conséquence un transfert supplémentaire des charges fixes du réseau classique vers les collectivités locales (cf étude 2009 de Lacourt-St Pierre sur Montbeton). Cette étude montre également que les populations affectées par la nouvelle ligne LGV, paieraient 3 fois : - par leur impôt pour la construction de la ligne (50% à la charge des collectivités) - par les nuisances qu'elles devront supporter - par les impôts supplémentaires que les collectivités devront verser si elles souhaitent maintenir un réseau TER convenable.

Mais nous sommes en France et devant le prestige l'argent n'a jamais été un obstacle (Bombe atomique, Concorde, Superphénix, Porte avion Charles de Gaule...).

Aspect environnemental : M. Borloo va-t-il cautionner des projets aux fondements inverses à ce qu'il défend « officiellement » ? Parmi les imbécillités majeures portées par le projet : - Plus la vitesse de déplacement augmente et plus le nombre d'utilisateurs diminue (ce qui est exact) (« pyramide de Lanza del Vasto »). La société doit travailler à l'amélioration des transports existants ainsi qu'à la remise sur les rails et sur l'eau des frets de marchandises. - L'essentiel des villes sur le trajet verront passer les TGV : la preuve en est la création de gares dans les campagnes comme à Montauban, Agen... - Alors que le coût sociaux des dégâts liés aux bruits exposent, la loi permet de limiter les expropriations des riverains des LGV aux seuls dépassements de moyennes sur une journée : finie la notion d'émergence de bruit du TGV qui surgit du silence ! Les aménageurs ont réussi à augmenter la distance de la LGV Bordeaux-Hendaye de... 60 km par rapport au tracé actuel !? - Un doublement de la vitesse du TGV engage des consommations énergétiques exponentielles. Quid du réseau ferroviaire de la région centre ! Délaissée encore la ligne droite qui reste le plus court chemin pour aller d'un point à un autre (Paris, Orléans, Limoges, Toulouse)...

Oui la LGV est : une aberration financière, inutile, source de nuisances quotidiennes et durables, destructrice du cadre de vie. Oui la LGV, financée par la collectivité, servira essentiellement des intérêts privés. Oui des procédés alternatifs plus respectueux de l'environnement et des hommes existent et la SNCF l'a montré dans ses propres études.

Alors même si elle est moins valorisante pour nos politiques, la solution qui consiste en un aménagement des voies existantes, pose d'une troisième voie quand c'est nécessaire, suppression de passages à niveaux, voies d'évitement de points noirs (Moissac...) réalisation d'aménagements anti-bruits... est la seule qui s'impose face à ce que dénonçait Jacques Chirac en septembre 2002 en Afrique du Sud à Johannesburg : « Notre

maison brûle et nous regardons ailleurs ». Dans l'affaire du projet de LGV Toulouse-Bordeaux, pire que regarder ailleurs : nous attisons l'incendie !

« Pourquoi lutter contre les nouvelles voies LGV » Réunion inter- association le mardi 11 mai à 20h

Salle du Pont des Demoiselles Marie annexe
7, avenue de Saint-Exupéry 3^{ème} étage

Débat organisé par les Amis de la terre avec **Victor Pachon**,
membre actif du combat contre la LGV en Aquitaine

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CICADELLE BLANCHE

Par Joseph GONZALES

Depuis le mois d'avril, dans nos jardins mais aussi dans les espaces communaux, de très nombreuses tiges de plantes sont partiellement recouvertes d'un manchon d'aspect laineux. Sur ces manchons on peut apercevoir des « pucerons laineux » capables de sauter quand ils sont dérangés. A partir de mi-juillet ce sont des sortes de petites cigales blanches qui apparaissent, il s'agit du stade adulte de l'insecte alors capable de voler.

Identité de l'insecte :

- nom : Metcalfa pruinosa

- noms vulgaires : cicadelle blanche – cicadelle pruineuse – flatide pruineux, et puceron laineux (pour le stade larvaire).

cycle de vie :

- ponte des œufs sous l'écorce des arbres de juillet à octobre

- éclosion des œufs de mi-avril à mi-octobre

- larves (5 stades) de mai à octobre

- adultes de juillet à novembre

Contrairement aux apparences Metcalfa pruinosa n'appartient pas à la famille des Cicadelles mais à celle des Flatides. En toute rigueur on ne devrait employer que le terme de metcalfa. La confusion entre les termes cicadelle et metcalfa peut être nuisible dans le cas de lutte chimique. (voir § lutte chimique)

Origine : Amérique du nord et introduction accidentelle en Italie en 1976, en France en 1985

Prédateurs : En Amérique, il existe un prédateur exclusif de metcalfa ; c'est un hyménoptère : Neodryinus typhlocybae Avant 1996 (date de l'introduction du prédateur par l'Inra d'Antibes) il n'y avait pas de prédateur spécifique de metcalfa en Europe, ce qui explique son extension (environ 3 km par an)

Mode de prédation par neodryinus : au stade larvaire, il s'attaque à la larve de metcalfa en s'en nourrissant, et au stade adulte en pondant ses œufs sur la larve.

Risques

- quelles sont les plantes atteintes : On admet couramment qu'au moins 400 plantes différentes peuvent être attaquées (toutes espèces, sauf les résineux).

- quelles sont les situations les plus exposées : comme tous les insectes piqueurs et suceurs, metcalfa affectionne les lieux à la fois chauds et humides (au niveau des parties poussantes car riches en sève)

- dégâts : Dans les jardins, metcalfa peut provoquer la mortalité des plantes en cas de très forte pullulation ; sa présence déprécie fortement l'aspect visuel des plantes en les affaiblissant. Pour les cultures, metcalfa peut causer des dégâts à cause des dépôts de miellat qu'il excrète et sur lequel se développe un champignon noirâtre (fumagine) qui peut provoquer la chute des feuilles.

Stratégie de lutte :

Les produits chimiques : En l'absence de dégâts autres que visuels on pourrait dire que le plus grand risque en relation avec la présence de metcalfa est une lutte chimique non contrôlée, en effet, la réaction « normale » d'un particulier en présence d'un grand nombre de ces insectes, et en l'absence de toute information, sera d'aller dans un centre jardinier et de revenir

avec un produit chimique plus ou moins adapté à la situation. Les produits disponibles n'étant pas sélectifs, ce sont tous les insectes utiles ou non qui seront touchés (abeilles, coccinelles, chrysopes,...), diminuant de fait les capacités de résistance aux prédateurs du lieu traité. C'est pourquoi la FREDEC préconise pour les particuliers et les collectivités exclusivement la lutte biologique, seules les pépinières doivent, dans certains cas, combiner la lutte chimique avec la lutte biologique.

La confusion des termes « cicadelle » et « metcalfa » a l'inconvénient, dans le cas de lutte chimique, d'inciter à utiliser un produit contre les cicadelles alors que le ministère de l'agriculture préconise dans le cas de lutte chimique, que le terme *Metcalfa pruinosa* soit inscrit sur le produit préconisé. Le principe actif du produit doit être la bifenthrine.

Catalogue des pesticides homologués en France :

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

La FREDEC et la lutte biologique

- Stratégie de la lutte biologique :

- inventaire des sites touchés et appréciation de l'intensité de la présence de metcalfa – repérage de sites propices - ceci peut être fait jusqu'en septembre, ce repérage pourra être complété l'année suivante par la recherche de traces de mues.
- mise en places de nids de neodryinus : pour être efficace le réseau d'introduction de neodryinus doit être constitué d'un maillage d'environ 500 m de coté.

Ce que l'on peut en attendre : dans les conditions définies ci-dessus on peut atteindre une zone d'extension de neodryinus de 500 mètres en 4 à 5 ans et donc avoir bouclé le maillage dans cette période. L'équilibre biologique entre les deux espèces étant atteint en 5 à 10 ans. L'objectif étant de réguler la prolifération de metcalfa sans utiliser de pesticides.

les pratiques pouvant diminuer l'efficacité de la lutte biologique :

- utilisation d'insecticides dans la zone d'extension de neodryinus
- introduction non contrôlée de neodryinus favorisant le développement de certains de ses propres prédateurs

Qu'est ce que l'on peut faire

- Ne pas utiliser de produits chimiques

- La lutte biologique peut s'appuyer sur : les particuliers et les collectivités.

Pour les particuliers : participer au recensement des zones atteintes, procéder dans certaines conditions clairement définies (zones protégées) avec la FREDEC à l'introduction de neodryinus à partir de mars 2010 – date d'apparition des premières larves de metcalfa (coût approximatif : 100 à 200 euros), la difficulté dans ce cas consiste à trouver assez de particuliers régulièrement espacés pour constituer le maillage de 500 mètres. Cette limitation montre la nécessité d'une lutte au niveau communal ou intercommunal.

Pour les collectivités : participer au recensement des zones atteintes - travailler avec la FREDEC sur une stratégie communale en vue de l'implantation de neodryinus à partir de mars 2010

Ce travail doit s'accompagner de la mise en place d'information auprès des habitants pour les sensibiliser à la présence de metcalfa et à l'intérêt de la lutte biologique au niveau communal.

Sources :

- FREDEC – www.fredec-mp.com
puis → Metcalfa pruinosa – programme de lutte biologique
et → Metcalfa pruinosa – pépinières – lutte obligatoire
- <http://chant-alouette.over-blog.com>
puis → Metcalfa pruinosa - Cicadelle-blanche
<http://chant-alouette.over-blog.com/article-33753355.html>
- Wikipedia → Cicadelle blanche

L'âge des réacteurs nucléaires en France

Par Marie-Christine GAMBERINI

En cette fin d'année 2009, sur les 58 réacteurs électronucléaires à eau sous pression en service en France :

- 6 ont dépassé les 30 ans d'exploitation*
- 27 ont plus de 25 ans**
- 15 ont entre 20 et 25 ans (dont 5 franchiront dès 2010 la barre des 25 ans) ***
- 6 ont plus de 15 ans (dont 3 franchiront dès 2010 la barre des 20 ans) ****

Par conséquent, si l'on s'en tient- ce qui serait pour le moins raisonnable, vu le contexte social, économique, environnemental et sanitaire actuel - à une durée maximale tolérable de 30 ans d'exploitation, ça fait au grand minimum :

- 38 réacteurs à fermer d'ici à 2015
- 51 réacteurs à fermer d'ici à 2020
- plus 3 réacteurs à fermer d'ici à 2025 (Cattenom 4, Golfech 2, Penly 2)
- plus 4 réacteurs à fermer d'ici à 2030 (les plus récents) :

Chooz B1-B2 et Civaux 1-2)
Mais, comme le rappelle Global Chance (cité dans le n° de nov-déc de La Revue internationale des Livres et des Idées) les 4 réacteurs les plus récents sont aussi ceux qui totalisent le plus grand nombre « d'incidents » de fonctionnement. L'idée que l'on pourrait sans dommage les arrêter plus tard que les autres reste donc éminemment contestable.

(*) Bugey 2, 3, 4 et 5 ; Fessenheim 1 et 2

(**) Blayais 1, 2, 3 et 4 ; Chinon B1 et B2 ; Cruas 1, 2, 3 et 4 ; Dampierre 1, 2, 3 et 4 ; Gravelines 1, 2, 3, 4 et 5 ; Paluel 1 et 2 ; Saint-Laurent B1 et B2 ; Tricastin 1, 2, 3 et 4

(***) Belleville 1 et 2 ; Cattenom 1 et 2 ; Chinon B3 et B4 ; Flamanville 1 et 2 ; Gravelines 6 ; Nogent 1 et 2 ; Paluel 3 et 4 ; St Alban 1 et 2 ; (Flamanville 1, Gravelines 6, Paluel 3 et 4, St Alban 1)

(****) Cattenom 3 et 4 ; Golfech 1 et 2 ; Penly 1 et 2 (Cattenom 3, Golfech 1 et Penly 1)

source : *Elecnuc*, téléchargeable sur :

http://www.cea.fr/le_cea/publications/autres_ouvrages

L'étude de potentiels sur des sorties du nucléaire en France en 5 et 10 ans est téléchargeable

sur <http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=sinformer&sousmenu=brochures&soussousmenu=sorties5ou10ans&page=index>

Il ne reste plus qu'à la traduire - d'urgence - en programmes politiques.

Les Amis de la Terre et le CODEV

Par Pauline Roy

« CODEV » signifie « **Conseil de développement** ». Le CODEV est le Conseil de développement du SMEAT. Un conseil de développement est une instance consultative rattachée à une agglomération ou à un pays (en zone rurale). Cette instance représente les membres de la société civile : représentants d'organisations socioprofessionnelles, d'organismes divers (Agence de l'eau, Ademe,...), de chambres consulaires, mais aussi personnalités qualifiées et représentants des associations. En mai 2009, la composition du Codev a été renouvelée; c'est depuis cette date que les ATMP y sont intégrés.

Le travail au sein du CODEV se répartit en 4 commissions thématiques: la ville et ses territoires, la ville et ses dynamiques d'innovation technologiques et économiques, la ville au vécu quotidien des habitants et des solidarités, la ville culturelle, sa créativité et son rayonnement. A ces quatre commissions s'ajoute une commission transversale: la commission ScoT/PDU. En effet le SMEAT élabore actuellement deux

documents déterminants pour l'évolution de l'aménagement de l'aire urbaine de Toulouse:

- le ScoT (schéma de cohérence territoriale), qui définit les grandes orientations en matière d'urbanisme, de transports, de grands équipements, de protection des espaces naturels et agricoles, et qui, comme son nom l'indique, organise la cohérence des orientations dans les différentes politiques sectorielles, notamment entre urbanisme et transports;

- le PDU (plan de déplacement urbain), dont l'objectif premier est de diminuer la pollution atmosphérique - afin de rendre opérationnelle la loi sur l'air dans les grandes agglomérations - et pour ce faire, de réduire la place de la voiture individuelle dans les déplacements.

Le travail s'organise au sein des commissions qui se réunissent plusieurs fois avant de fournir une synthèse de leurs travaux.

Le travail effectué depuis mai 2009 a abouti à la présentation aux élus de deux synthèses en octobre 2009:

- une synthèse des travaux des commissions thématiques intitulée «sujets de saisissements» à l'attention des élus du SMEAT,

- un avis de la commission ScoT/PDU portant à la fois sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du ScoT et le projet de révision du PDU.

Les ATMP sont représentés au sein de la commission 1 «La ville et ses territoires» (Alain Ciekanski, Joël Crémoux, Pauline Roy et Dominique Gilbon y ont participé), au sein de la commission 2 «La ville et ses dynamiques d'innovation technologiques et économiques» (par Rose Frayssinet) et au sein de la commission transversale SCOT/PDU (par Pauline).

- Au sein de la commission 1 «**La ville et ses territoires**»: Alain et Pauline ont défendu la nécessité de concevoir un territoire économe en énergie, en se basant sur un véritable diagnostic énergétique, de penser le cycle de l'eau, de considérer les terres agricoles comme une richesse et les espaces naturels comme les éléments d'un système dynamique. Notre point de vue a été assez largement partagé. Un certain consensus s'est dégagé sur la nécessité de redensifier les espaces urbains, de préserver les espaces naturels et agricoles, de valoriser les circuits courts.

- Au sein de la commission 2 «**La ville et ses dynamiques d'innovation technologiques et économiques**»: Rose a pu mettre en place et piloter un groupe-projet sur les éco-matériaux pour réaliser un argumentaire incitant le SMEAT à prévoir des formations, des réseaux, préconisant l'usage et l'achat lors d'appels d'offre publics, d'éco-matériaux dans le bâtiment: 6 réunions: mai, juin, septembre, décembre, février.

- Au sein de la commission **ScoT/PDU**, Pauline a pris connaissance un peu tardivement du PADD et du PDU, ce qui a limité l'impact de ses contributions écrites et orales dans la synthèse finale. Sur le PDU, elle a relevé des insuffisances qu'elle n'a pas été la seule à soulever. En revanche, sur le PADD, elle a apporté une critique radicale, pointant les contradictions du document, selon elle emblématique de l'ambiguïté de la notion de «développement durable». Elle a rédigé une contribution écrite intitulée «Cité durable ou métropole à rayonnement international?» qu'elle a expliquée oralement. Quelques personnes sont allées dans son sens et il a été prévu d'ajouter, dans la synthèse, la nécessité que le PADD prévoit des indicateurs alternatifs de richesse.

Lors de la dernière réunion, le président du CODEV, qui animait la commission, nous a enjoint à nous interroger sur la pertinence d'un certain nombre de paramètres qui constituent les bases du PADD, notamment la croissance démographique, le coût de l'énergie, les dérèglements climatiques, etc. Il a pris comme exemple la critique structurelle que Pauline avait formulé précédemment, en ajoutant qu'il n'était pas forcément d'accord avec ce point de vue mais qu'il fallait proposer des approches alternatives de ce type-là.

L'éclairage des ATMP est donc utile.

Tchernobyl Days 2010 :

- le **samedi 24 avril 10h-18h** à Toulouse pl du Capitole devant l'agence EDF: table de doc, vente de «bons pectine» pour aider à soigner les malades des retombées radioactives.

- **dim 25 avril à 14h30' à Golfech** devant la centrale: rassemblement-manifestation.

Avez-vous renouvelé votre adhésion ?

Aux Amis de la Terre? Si vous recevez un bandeau orange agrafé à la prochaine feuille verte, il vous faudra re-adhérer (sauf erreur de notre part, et si vous le souhaitez bien entendu). Sinon c'est que vous êtes à jour.

copinage intelligent (alternatives écologiques-solidaires):

Travaux (plomberie et bois charpente etc):

www.zecoplombiers.com 06 67 70 32 88

<http://boisetcie.free.fr> 05 61 13 72 21

Toute jeune **Epicerie Bio associative**:

«Le parapluie ambulante» 3 rue des Pénitents Gris depuis pl Capitole, prendre rue du Taur puis première à gauche

Réunions mensuelles publiques des ATmp

Tous les 4^e mardi de chaque mois: à 20h15'

- **Mardi 27 avril**: la réunion aura lieu exceptionnellement à la **Médiathèque José Cabanis** (métro Marengo) à 20h30' thème: **l'agro-foresterie**: pour une agriculture durable, voir encadré page 1

- **Mardi 25 mai**: la réunion aura lieu comme d'habitude à 20h15' au **Pont des Demoiselles**, 7 av Saint Exupéry (dans l'entrée du supermarché Casino: suivre le fléchage «Amis de la Terre», c'est au 3^e étage).

Bulletin d'adhésion 2010 aux Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Adresser aux ATMP: 22 place du Salin, 31000 Toulouse (merci de joindre ce feuillet au paiement)

tél-fax-répondeur: 05 61 34 88 15

e-mail: midipyrenees@amisdelaterre.org

COTISATION: SOUHAITABLE: 33 € (ou plus si vous le désirez) (*) **PETIT BUDGET**: 10 € (ou davantage)

DONS: (*)

(*) **Déductible des impôts à 66%**.

Abonnement à *La Baleine*: + **7 euros** à l'ordre des «Amis de la Terre»

NOM.....PRÉNOM.....MONTANT VERSÉ.....

DATE.....MODE DE PAIEMENT: Chèque Espèces autre (préciser):

ADRESSE.....

Tél.....Fax.....Courriel (lisible).....

Centres d'intérêt: Abeilles, Aéroport, Agriculture-Jardin, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Éco-quartiers, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Montagne, Nano-Technologies, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme etc.....